

Modèle

Monsieur le Président
AMORCE
18, rue Gabriel Péri
69100 Villeurbanne

(À noter que pour être valable, la candidature doit être, autant que possible, sous la forme d'un binôme paritaire et que la structure doit être à jour de sa cotisation 2026)

Objet : Candidature au Conseil d'Administration d'AMORCE
Lettre recommandée avec Accusé de Réception

Structure Candidate au Conseil d'administration d'AMORCE :

Dénomination de la structure : Métropole de Lyon

Adresse postale de la structure adhérente : 2 Rue du Lac ; 69 003 Lyon

Délégué titulaire

Nom Prénom : GEOURJON Christophe

Né(e) le : [REDACTED] à : [REDACTED]

Fonction au sein de votre structure : Vice-président "Politiques de transition énergétique,
à la gestion et valorisation des déchets et à l'adaptation climatique"

Tél. professionnel :

Tél. portable : [REDACTED]

Adresse mail : [REDACTED]

Délégué(e) suppléant(e)

Nom Prénom : CROIZIER Laurence

Né(e) le : [REDACTED] à : [REDACTED]

Fonction au sein de votre structure : Vice-présidente "Eau et assainissement,
à la qualité environnementale et aux fleuves Rhône-Saône."

Tél. professionnel :

Tél. portable : [REDACTED]

Adresse mail : [REDACTED]

Je soussigné.eGEOURJON.Christophe....., présente la candidature de
..la.Métropole.de.Lyon.....(Structure Adhérente), dont je serai le (la) représentant(e)
délégué(e), au sein du collège des « **Collectivités** » / ~~des « Partenaires »~~ (Rayez la mention inutile)
du Conseil d'administration d'AMORCE et accepte le mode de scrutin mis en place par l'association
AMORCE conformément aux statuts de l'association et à son règlement intérieur.

J'ai pris connaissance qu'être membre du Conseil d'Administration d'AMORCE constitue un engagement moral et bénévole pour contribuer activement aux missions de l'Association et assurer la défense de ses intérêts je m'engage à exercer ce mandat conformément à ses statuts et à signer la charte d'engagement des membres du Conseil d'Administration et Bureau si ma structure est élue.

Fait le 27/09/2026 à Lyon

Signature :



**PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE ADHÉRENTE À AMORCE
(STATUT, ACTIVITES OU COMPETENCES EN LIEN AVEC LES ACTIVITES D'AMORCE, ...)**

La Métropole de Lyon rassemble 58 communes et 1,4 million d'habitants. Elle exerce aussi en direct les compétences énergie, déchets et eau, ce qui lui permet d'avoir une vision intégrée.

Chaleur : des réseaux en forte croissance. En 2024, les réseaux métropolitains ont livré 1 045 GWh, avec 65,7 % d'énergies renouvelables et de récupération et 140 nouvelles sous-stations.

Déchets : Les usines de valorisation énergétique gèrent environ 400 000 tonnes de déchets par an et redistribuent l'énergie captée. L'une est à Gerland, en régie métropolitaine, l'autre à Rillieux-la-Pape, en délégation de service public. Leur chaleur alimente les réseaux urbains, ce qui relie directement déchets et politique énergétique.

Froid urbain : un outil d'adaptation au climat. La Métropole dispose de réseaux de froid souterrains, avec une consommation d'électricité pouvant être jusqu'à deux fois moindre qu'avec une climatisation classique.

Eau : un cycle maîtrisé en régie. La production et la distribution de l'eau potable sont confiées à l'établissement public « Eau du Grand Lyon – la Régie ». L'assainissement est géré par les services métropolitains.

**PROFESSION DE FOI DU (DE LA) DELEGUE(E) TITULAIRE
(FORMATION, PARCOURS, COMPETENCES, MOTIVATION, ...)**

Vice-président de la Métropole de Lyon, j'ai en charge la transition énergétique, le traitement et la valorisation des déchets, ainsi que l'adaptation au changement climatique. Ma suppléante, également vice-présidente de la Métropole de Lyon est déléguée à « l'eau et l'assainissement, à la qualité environnementale et aux fleuves Rhône-Saône ». Ces sujets, nous les portons au quotidien : ce sont des services publics à faire fonctionner, des investissements à arbitrer, des habitants à convaincre, des enjeux d'acceptabilité et des équipes à accompagner.

C'est cette expérience que nous souhaitons mettre au service d'AMORCE. L'association est pour les collectivités un lieu unique où l'on partage ce qui marche, ce qui échoue, et où l'on porte une voix commune auprès de l'État et du Parlement. Sur la chaleur renouvelable, les déchets, l'eau, l'assainissement ou l'adaptation aux dérèglements du climat, cette voix des territoires est plus que jamais nécessaire.

La Métropole de Lyon vient d'être labellisée « Territoire d'électrification » par l'État, reconnaissance de l'engagement du territoire pour décarboner ses usages. Nous disposons, en plus de nos réseaux de chaleur, d'un réseau de froid urbain : c'est un outil pertinent pour l'adaptation au changement climatique, en complément de la rénovation des enveloppes des bâtiments, car on ne s'adapte pas aux vagues de chaleur en ne misant que sur un seul levier. Ces retours d'expérience, avec leurs réussites comme leurs difficultés, nous souhaitons les partager avec les autres membres du Conseil.

Nos priorités seraient les suivantes : défendre des financements stables et lisibles pour la chaleur et le froid renouvelables ainsi que pour l'eau, - en anticipant l'impact des évolutions des normes et leur conséquences sur le prix de l'eau - obtenir des règles nationales qui tiennent compte de la diversité des territoires, urbains comme ruraux, et faire de l'adaptation un sujet à part entière de l'action d'AMORCE.

Nous serons des administrateurs force de proposition et attentif à toutes les collectivités adhérentes, quelle que soit leur taille.